

Communiqué de presse

Le 20 septembre 2023

Rénovation énergétique du patrimoine scolaire : la nouvelle offre de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée du SIPPEREC

Depuis plus de 10 ans, le SIPPEREC, syndicat intercommunal francilien, accompagne plus de 200 collectivités d'Ile-de-France pour améliorer la performance énergétique et environnementale de leur patrimoine bâti, avec la mise à disposition d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), rassemblant 12 ensembles de prestations (audit énergétique, schéma directeur des énergies, marchés d'entretien, Contrat de Performance Energétique, etc..).

Le programme de rénovation énergétique des écoles lancé au printemps par le Gouvernement concerne plus de 40 000 établissements et représente un défi de taille pour les collectivités, tant pour la mise en œuvre des études et des travaux que sur le plan financier : 50 millions de m² sont concernés¹ et l'enveloppe de travaux nécessaire a été évaluée par la ministre déléguée aux Collectivités et à la Ruralité, Dominique Faure, à 52 milliards d'euros sur dix ans pour les seules écoles publiques. Le SIPPEREC a fait le choix d'accompagner fortement cette transition en proposant une offre complète 100% publique de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) qui couvre toutes les étapes d'un projet de rénovation énergétique, depuis l'audit technique à la phase opérationnelle de travaux en passant par les phases d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et de financement. Cette nouvelle offre constitue un outil efficace au service des collectivités pour atteindre les objectifs du dispositif Eco Energie Tertiaire² en accélérant le rythme de rénovation de leur patrimoine, en particulier du bâti scolaire.

¹ Mission sénatoriale sur le bâti scolaire, juin 2023

² -40% d'économie d'énergie en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050

Le SIPPEREC se positionne ainsi en tant qu'opérateur public expérimenté aux côtés des collectivités d'Ile-de-France pour assurer le suivi technique des études et des travaux, le montage juridique de l'opération (marchés d'études et de travaux) et la recherche de subventions. En choisissant de confier au SIPPEREC une opération de rénovation d'une école, une partie de la charge de travail des services de la ville est transférée aux équipes du SIPPEREC qui pilotent l'opération en veillant aux spécificités de programmation décidées par la collectivité. D'un point de vue financier, le SIPPEREC prend en charge la recherche de subventions (Fonds d'Investissement Métropolitain, Dotation de Soutien à l'Investissement Local, Fonds vert, CEE, etc.) ainsi que son Fonds de partenariat pour la transition énergétique (11,5 millions d'euros de subventions en 2023 sur le territoire de sa concession électricité. A titre d'exemple, pour la rénovation d'une école de 1 400 m² construite en 1970 avec un montant de travaux estimé à 1,8 M€ (isolations extérieure et intérieure, mise en place VMC, remplacement chaudières, installation de LED), la prise en charge par la ville, déduction faite de l'ensemble des aides et subventions, représente moins de 40 % du montant total de l'opération.

Face à la complexité des opérations de rénovation énergétique et des montages économiques, pour le bâti scolaire comme pour l'ensemble du patrimoine bâti public, le SIPPEREC met à disposition des collectivités franciliennes sa solide expertise ainsi que ses moyens humains et financiers, et contribue ainsi à apporter des réponses concrètes à la transition énergétique des territoires.

Contacts presse SIPPEREC :

Mélina Cohen-Setton – Attachée de presse - 06 18 12 74 59 -melina.cohen.setton@editial.fr
Emilie Pitard – Directrice de la communication - 07 70 02 28 17 – epitard@sipperec.fr

Fer de lance de l'action publique intercommunale en Île-de-France, le SIPPEREC, établissement public d'action intercommunal fondé en 1924, s'engage année après année pour un développement durable des territoires franciliens, et propose l'accès à des services publics de qualité et à des prix justes.

Ces vingt dernières années, le SIPPEREC a renforcé cette vocation de service public en élargissant son périmètre à l'aménagement numérique du territoire, aux énergies renouvelables et à la mobilité durable.